

Réf: Dossier 243975

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SARK KEA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE PHCIE MARTHE ET ROBIN., Lot 82, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARK KEA »

Objet : TRANSPORT-COMMERCE-PRESTATIONS DE  
SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce. - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE PHCIE MARTHE ET ROBIN., Lot 82, Ilot 225

Dirigeant(s) Mlle SAHIN YOA ARLETTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09528 du 25/08/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62052/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

